



VITAC PROTÉGÉE

Vitamine C protégée (estérifiée) non acide.



INDICATIONS

- Couverture des besoins en vitamine C.
- **Reverdy VITAC PROTÉGÉE** peut être utilisé dans les situations suivantes :
 - État fébrile (fièvre)
 - Affections des voies respiratoires : maladie infectieuse (ex : gourme, grippe équine, rhinopneumonie), asthme équin, épistaxis (saignement pulmonaire), etc.
 - Plaie cutanée
 - Situations stressantes pour l'organisme :
 - o Période de compétition : phase d'entraînement intensif, concours sur plusieurs jours
 - o Transport de longue durée
 - o Changement d'environnement
 - o Déburrage / pré-entraînement
 - o Poulinage
 - Chez le cheval âgé, dans les situations suivantes :
 - o Syndrome de Cushing équin/DPIP, dysfonctionnement thyroïdien
 - o Infections chroniques
 - o Préparation à la vaccination annuelle



CONDITIONNEMENT



1,5 kg



4 kg



12,5 kg



CONSEILS D'UTILISATION

Cheval adulte de 500kg : apporter 1/2 à 2 dosettes par jour (soit 5 à 20g par jour de vitamine C protégée). Bien mélanger à la ration.

— 1 dosette = 40 g

CHEVAL ADULTE (500 KG)	DOSE JOURNALIÈRE CONSEILLÉE	DURÉE CONSEILLÉE DE LA CURE
------------------------	-----------------------------	-----------------------------

Dose d'entretien

1/2 à 2 dosettes,
soit 4g à 16g /100kg de poids vif

10 jours à 1 mois

Pour les poneys, distribuer une dose journalière correspondant au poids vif de l'animal.

Il est conseillé d'arrêter la supplémentation progressivement en diminuant la dose apportée sur une semaine minimum.



Poudre

* Absence de Substances Naturelles Alimentaires Prohibées (SNAP), conformément à la réglementation des codes des courses, de la FEI, de la FFE et de la SHF.



COMPOSITION DÉTAILLÉE

Dextrose.

PAR KILO	
Vitamine C protégée (acide L-ascorbique phosphorylé - 3a312)	262 500 mg
Silice précipitée (E551a)	10 000 mg
Arôme cerise (2b)	2 500 mg

CONSTITUANTS ANALYTIQUES	
Humidité	8%
Cendres	41%
Protéines	<0,5%
Matière grasse	<1%
Cellulose	<0,3%

1 DOSETTE (50 ml = 40 g environ)
DE VITAC PROTÉGÉE APPORTE



10 g de vitamine C protégée.



CONSERVATION

- Conserver dans un endroit sec, à l'abri de la lumière, à température ambiante.
- DDM (Date de Durabilité Minimale): 18 mois à partir de la date de fabrication.



PROPRIÉTÉS

La vitamine C est un antioxydant biologique majeur jouant un rôle primordial dans la protection des membranes cellulaires de l'organisme.

Elle participe à/au :

- renforcer les **défenses naturelles** contre les infections et les maladies,
- protéger les cellules contre les **dommages oxydatifs** causés par les radicaux libres,
- accélérer la **récupération musculaire** après des exercices intensifs ou des compétitions,
- la synthèse du collagène, essentiel pour la **santé des articulations, des tendons et des ligaments**,
- une **cicatrisation** rapide et efficace des blessures et des plaies,
- soutien de l'organisme lors de **situations stressantes** (transport, etc),
- la réduction des risques de **maladies respiratoires**,
- prévenir les carences en vitamine C dans l'alimentation quotidienne, particulièrement chez les **chevaux âgés ou en mauvaise santé**.

Avantages de la vitamine C protégée par rapport à l'acide ascorbique classique

La vitamine C protégée se présente sous forme d'acide L-ascorbique phosphorylé. Contrairement à l'acide ascorbique, cette forme estérifiée est non acide. Elle est donc plus appétente et mieux tolérée au niveau digestif, réduisant les risques d'irritation gastrique et de troubles digestifs, particulièrement chez les chevaux sensibles. Elle offre également une meilleure stabilité et est mieux assimilée par l'organisme que l'acide ascorbique, augmentant ainsi la biodisponibilité et l'efficacité globale de la supplémentation.